

06 Sep 2024 -15:55

Conseil des ministres du 6 septembre 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 6 septembre 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 478 78 57 26
pieter-jan.devos@premier.fed.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à [Conseil des ministres du 6 septembre 2024](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 29 avril 2024 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Voici les dossiers concernés :

Fonction publique

- subventions annuelles au profit des organisations syndicales représentatives, octroyées par le SPF BOSA
- liste de 17 marchés publics pour la DG PersoPoint, la DG Recrutement et Développement et la DG Comptable fédéral et Procurement du SPF BOSA
- un marché public pour le SPF BOSA afin de soutenir et de développer l'automatisation de l'intégration du numéro de registre national dans FEDCOM
- un marché public pour le SPF BOSA concernant la commande de licences Teams Phone

Justice

- liste de 14 dossiers, dont Team Support, Team ICT, la DG Établissements pénitentiaires et l'Institut national de criminalistique et de criminologie institué après du SPF Justice

Intérieur

- liste concernant l'octroi d'une subvention au service des Tutelles du SPF Justice pour le projet « Shortening the waiting list for guardians for unaccompanied minors » dans le cadre du fonds Asile, Migration et Intégration, et un dossier en vue de l'achat d'ordinateurs portables, d'ordinateurs de bureau et d'accessoires pour le SPF Intérieur.

Énergie

- subvention pour la contribution volontaire au fonds ICCA (« International Chernobyl Co-operation Account ») dans le cadre de l'aide de la Belgique à la sécurité nucléaire dans les pays d'Europe centrale et de l'est et dans d'autres pays

- subvention pour la contribution à l'Agence internationale de l'énergie (IEA)
- subvention pour la contribution à l'IEA Wind - Task 11

Digitalisation

- liste de huit marchés publics pour le SPF BOSA en vue de l'achat de produits IT

Santé publique

- octroi du subside 2018 aux comités d'éthique par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
- subvention à l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime

Finances

- liste de 3 dossiers relatifs à des cotisations à l'OCDE, l'entretien d'installations techniques et la nomination d'un attaché douanier.
- liste de 11 dossiers de commande sur contrat existant pour le SPF Finances

Défense

- liste de 9 dossiers marché public pour 2024 et 1 dossier marché public pour 2025
- liste de 23 dossiers pour 2024 et 3 dossiers pour 2025, ainsi qu'une liste supplémentaire de 2 dossiers pour 2024

Politique scientifique

- Liste de 3 dossiers relatifs à une subvention à l'asbl « Secrétariat de Jeunesses Musicales International », fourniture de services d'archivage du web pour la KBR & fourniture de radiosondes et d'interfaces numériques pour l'IRM

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à [Conseil des ministres du 6 septembre 2024](#)

Désignation de membres de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination de membres suppléants et effectifs de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'application de l'euthanasie.

Sont nommés membres effectifs de la Commission de contrôle :

- en tant que chargés de cours, professeurs ou professeurs émérites de droit dans une université belge ou avocats :
 - Walter De Bondt
 - Patrick Henry

Sont nommés membres suppléants de la Commission de contrôle :

- en tant que docteurs en médecine :
 - Ilke Montag
 - Lieve Van Ermen
 - Jacques Daele
 - Vinciane Vlieghe
 - Marc De Hert
 - Emmanuel Keirse
- en tant que chargés de cours, professeurs ou professeurs émérites de droit dans une université belge ou avocats :
 - Frank Fleerackers
 - Anthony Rizzo
- en tant que membres issus des milieux chargés de la problématique des patients atteints d'une

maladie incurable :

- Paul Destrooper
- Annemie Van De Casteele
- Nadeige Struyf
- Corinne Vaysse

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 6 septembre 2024

Intervention financière pour la maison de transition à Gentbrugge

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de l'exploitation de la maison de transition à Gentbrugge et, dans ce cadre, a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant l'intervention financière pour ce projet.

Les maisons de transition font partie intégrante de la politique de détention différenciée du gouvernement fédéral. Il s'agit de projets de petite taille dans lesquels certains condamnés ont la possibilité, à la fin de leur peine, d'en purger une partie au sein d'une maison de transition. À cet égard, il convient de les assister et de les accompagner de près afin de leur permettre de mieux se réinsérer dans la société.

La maison de transition de Gentbrugge a ouvert ses portes le 1er octobre 2023 et est gérée par Sterkhuis, un partenariat entre G4S Care et Exodus Nederland. La première année d'exploitation s'achève le 30 septembre 2024.

Dans ce cadre, l'exploitation de la maison de transition de Gentbrugge par Sterkhuis est prolongée d'un an (jusqu'au 30 septembre 2025). Par ailleurs, le Conseil des ministres a approuvé, via le projet d'arrêté royal, une intervention financière d'un montant de 1.401.782,58 euros pour la maison de transition.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 6 septembre 2024

Achat de doses du vaccin contre le Mpox et don à la République démocratique du Congo

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke et de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une don de vaccins contre le Mpox à la République démocratique du Congo et l'achat simultané de la même quantité de vaccins.

Le 14 août, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie du nouveau variant de Mpox constituait une urgence de santé publique internationale.

Étant donné la gravité de la situation, la propagation rapide et le risque potentiel pour l'Europe, la Belgique a activé le mécanisme d'urgence de l'HERA (*Health Emergency Preparedness and Response Authority*), permettant ainsi à l'HERA de faire don de 215 000 doses du vaccin Mpox à l'Africa CDC (*Africa Centres for Disease Control and Prevention*). Avec cette attitude belge proactive, notre pays contribue à la lutte contre l'épidémie en Afrique centrale et limite au minimum le risque de propagation vers l'Europe.

La Belgique souhaite en outre exprimer sa solidarité en faisant un don en son nom propre, répondant ainsi aux appels explicites de l'Organisation mondiale de la santé, de la République démocratique du Congo, de la Commission européenne et d'autres États membres de l'UE. Il est proposé plus spécifiquement de faire don de 20 000 doses issues du stock stratégique à la République démocratique du Congo et de passer simultanément une commande pour la même quantité de vaccins. En faisant ce don, la Belgique montre sa solidarité avec d'autres États membres de l'UE qui ont déjà procédé à des dons de vaccins.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Caroline Gennez, ministre de la Coopération eu
développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 206 95 00
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans
Porte-parole
+32 494 91 45 97
rebecca.castermans@diplobel.fed.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à [Conseil des ministres du 6 septembre 2024](#)

Avenant à la Convention entre les pharmaciens et les organismes assureurs

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé le cinquième avenant à la Convention du 1er janvier 2022 entre les pharmaciens et les organismes assureurs.

L'objectif de cet avenant est de prolonger le premier avenant relatif au « sevrage aux benzodiazépines ». Cette prestation fixe le cadre du remboursement des prestations réalisées par le pharmacien pour l'accompagnement, la préparation et la délivrance de préparations magistrales pour un programme de sevrage aux benzodiazépines et produits apparentés.

La prolongation est entrée en vigueur le 1er septembre 2024 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 6 septembre 2024

Transposition de la directive européenne concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et portant transposition de la directive (UE) 2019/944 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et modifiant la directive 2012/27/UE.

Concrètement, la modification de l'article 23quater de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité est envisagée en vue d'assurer la transposition de l'article 62, alinéa premier de la directive (UE) 2019/944 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et modifiant la directive 2012/27/UE, conformément à l'avis de la Commission européenne.

Cette modification concerne les tâches de la CREG en étroite concertation avec les autres autorités de régulation régionales de la région d'exploitation du système où se trouve un centre de coordination régional.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Pieterjan Desmet
Porte-parole (NL)
+32 471 513435
pieterjan.desmet@vanderstraeten.belgium.be

06 Sep 2024 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 6 septembre 2024

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de deux marchés publics pour la Défense.

Il s'agit des dossiers suivants :

- la location d'un avion civil avec rampe pour l'exécution de sauts *Para Drop*
- la fourniture et la distribution d'équipements de sécurité au profit de la Défense, ainsi que la fourniture d'équipements de sécurité pour la *Belgian Pipeline Organisation* (BPO), pour la Police intégrée structurée à deux niveaux, pour Fedasil et pour les navires de lutte contre les mines de la Marine royale néerlandaise

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be